

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) d'accumulation avec option de rappel anticipé à la discrétion de l'émetteur de 2 ans et 5 mois lié au taux d'intérêt 10YCMT
Identificateurs du produit	ISIN: XS3248498746 WKN: GU8N53 Valoren: 151305458
Initiateur du produit	Goldman Sachs Bank Europe SE (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (BaFin) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	29 juillet 2026 à 5:32:56, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit génère des intérêts.
Durée	Le produit a une durée déterminée et sera échu le 2 janvier 2029, à moins qu'un événement de remboursement par anticipation ne se produise.
Objectifs	Le produit génère un taux d'intérêt fixe. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance du taux d'intérêt 10 Year USD CMT Rate, qui sera déterminée par référence à la page d'écran Reuters USYTFRB10Y=RR à 16:15 (heure locale à New York) (le « taux de référence »). Le produit sera échu au plus tard le 2 janvier 2029. Toutefois, nous avons le droit de résilier le produit par anticipation. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 USD. Le prix d'émission est fixé à 100,00 % de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 2 janvier 2026. Intérêts: À chaque date de paiement des intérêts, vous recevrez un paiement des intérêts calculé en multipliant 1000 USD par le taux d'intérêts applicable et puis en appliquant la méthode de décompte des jours pour ajuster ce montant afin de refléter la durée de la période des intérêts. Le taux d'intérêt applicable à chaque période d'intérêt sera calculé en multipliant (i) 4,30 % p.a. par (ii) la fraction d'accumulation pour la période d'intérêt pertinente. La fraction d'accumulation applicable à une période d'intérêts sera soit 1, soit (n/N), tel que indiqué dans le tableau ci-dessous, où (n) est le nombre de jours de fixation dans la période d'intérêts dans laquelle la condition d'accumulation est remplie, sujet à une date limite du taux pour la période d'intérêt, et (N) est l'ensemble des jours de fixation dans la période d'intérêts pertinente. À n'importe quel jour, la condition d'accumulation est considérée remplie dans le cas où le taux d'intérêt H15T10Y Index est supérieur ou égal à 3 % mais égal ou inférieur à 5 %. Chaque période des intérêts débute à la date de paiement d'intérêts programmée (ou à la date d'émission pour la première période) incluse jusqu'à la prochaine date de paiement d'intérêts programmée exclue.

Date de paiement des intérêts	Taux d'intérêts	Fraction d'accumulation
2 avril 2026	4,30 % p.a.	1
2 juillet 2026	4,30 % p.a.	1
2 octobre 2026	4,30 % p.a.	1
4 janvier 2027	4,30 % p.a.	1
2 avril 2027	4,30 % p.a.	n/N
2 juillet 2027	4,30 % p.a.	n/N
4 octobre 2027	4,30 % p.a.	n/N
3 janvier 2028	4,30 % p.a.	n/N
3 avril 2028	4,30 % p.a.	n/N
3 juillet 2028	4,30 % p.a.	n/N
2 octobre 2028	4,30 % p.a.	n/N
2 janvier 2029	4,30 % p.a.	n/N

Fonction de l'option d'achat: Nous avons le droit de résilier le produit par anticipation à chaque date de paiement de l'option d'achat sous réserve d'un préavis donné 6 jours au préalable lors d'une des dates d'option d'achat indiquées ci-dessous. Dans ce cas, vous recevrez 1 000,00 USD, en plus des intérêts payables à ou autour de cette date pour chaque titre de créance que vous détenez.

Date de l'option d'achat	Date de paiement de l'option d'achat	Paiement de l'option d'achat
23 décembre 2026	4 janvier 2027	1 000,00 USD
23 mars 2027	2 avril 2027	1 000,00 USD
24 juin 2027	2 juillet 2027	1 000,00 USD
24 septembre 2027	4 octobre 2027	1 000,00 USD
24 décembre 2027	3 janvier 2028	1 000,00 USD
24 mars 2028	3 avril 2028	1 000,00 USD
23 juin 2028	3 juillet 2028	1 000,00 USD
22 septembre 2028	2 octobre 2028	1 000,00 USD

Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si nous ne résilions pas le produit de manière anticipée, comme décrit ci-dessus.

Le 2 janvier 2029, vous recevrez 1 000,00 USD pour chaque titre de créance que vous détenez.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement le taux de référence, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle

convertir en actions de l'émetteur et suspendre les droits des investisseurs. Une perte totale du capital investi est possible. Le produit est un titre de créance, et comme tel n'est couvert par aucun programme de protection des dépôts.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé:

- que 10 000,00 USD sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	<i>Si le produit est remboursé par anticipation à la première date possible</i>	<i>Si le produit arrive à échéance</i>
Coûts totaux	Non applicable	213 USD
Incidence des coûts annuels*	Non applicable	0,9 % chaque année

*Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, ceci montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6 % avant déduction des coûts et de 2,7 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,1 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	213 USD
Coûts de sortie	1,0 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevrez et seront dus seulement si vous sortez avant échéance. Si un remboursement anticipé se produit ou que vous détenez le produit jusqu'à l'échéance, aucun coût de sortie ne sera dû.	100 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 2 ans et 5 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 2 ans et 5 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'une option d'achat levée par l'émetteur ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou la conduite de l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienurm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.